



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question au Gouvernement n° 3561

Texte de la question

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

M. le président. La parole est à M. Gilles d'Ettore, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gilles d'Ettore. Ma question, à laquelle j'associe l'ensemble de mes collègues du Languedoc-Roussillon, ainsi que M. Dino Cinieri, député de la Loire, s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.

Selon les professionnels du tourisme et au vu des premiers chiffres que nous avons enregistrés, nous venons de vivre une fin de saison touristique exceptionnelle, tant au niveau économique qu'au niveau de l'insécurité, en baisse de 10 % cet été dans nos stations balnéaires de Méditerranée.

Cela démontre une nouvelle fois la vitalité d'un secteur d'activité majeur,...

M. Patrick Lemasle. Dans ce cas, pourquoi posez-vous la question ?

M. Gilles d'Ettore. ...non délocalisable, qui représente 7 % du produit intérieur brut, plus de 2 millions d'emplois et constitue un pilier de la compétitivité de l'économie française, même si les candidats socialistes ont totalement ignoré cette thématique tout au long du lancinant débat des primaires. (*Murmures sur les bancs du groupe SRC.*)

En plein coeur de la saison estivale, vous avez accompagné le Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui est venu en Languedoc-Roussillon, plus particulièrement au Cap d'Agde, présenter les enjeux du tourisme de demain, parmi lesquels figure la qualité de l'accueil, qui est essentielle si l'on veut attirer de nouvelles clientèles. Le Président de la République a souligné la nécessité d'investir pour moderniser l'offre touristique de notre pays et demandé à l'administration de faciliter les démarches des professionnels du tourisme. Toutefois, les stations balnéaires du littoral languedocien, qui, comme vous le savez, ont été le fruit de la volonté de l'État, et plus précisément de celle du général de Gaulle, ont désormais quarante ans et nécessitent, pour conserver leur attractivité, d'être modernisées et développées en fonction des nouvelles attentes des clientèles.

Ce grand chantier est aujourd'hui piloté par les collectivités locales, dans un contexte réglementaire extrêmement contraignant. Je vous demande donc, monsieur le secrétaire d'État, de bien vouloir nous indiquer les actions engagées afin de répondre, au côté des élus locaux, aux défis actuels du développement touristique, pour que notre pays conserve sa place de première destination mondiale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Henri Emmanuelli. Ce n'est plus vrai, et vous le savez !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation*. Monsieur le député, je vous remercie d'abord de souligner la place primordiale du tourisme dans l'économie de notre pays : plus de 7 % du PIB. Dans chaque région de France, chacun sait bien à quel point le tourisme est essentiel. (*" Bravo ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Frédéric Cuvillier. Bel effort !

M. Henri Emmanuelli. Écoutez le pilier du Gouvernement !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Vous avez rappelé que le bilan estival est globalement positif, quoique contrasté. Sur le pourtour méditerranéen, en Languedoc-Roussillon, 72 % des professionnels notent une hausse par rapport à l'année dernière. Quand on étudie, partout en France, la situation des acteurs du tourisme, une chose frappe particulièrement. Si des records ont été battus, notamment en matière d'hébergement - hôtels, campings -, ce qui est étonnant avec une météo pour le moins pluvieuse,...

M. Albert Facon. À cause de la gauche, peut-être ?

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. ...on constate surtout que ce qui a fonctionné, c'est la qualité : tous ceux qui ont joué la qualité et la diversité ont eu des résultats.

Vous me demandez ce qu'il faut faire. Il convient, évidemment, de continuer à aller le plus loin possible dans la qualité et à valoriser le patrimoine vivant de notre pays - je pense à la gastronomie, ou encore au spectacle vivant. Il faut, par ailleurs, faire la promotion de notre offre à l'étranger et renforcer la qualité de l'accueil. C'est la raison pour laquelle nous avons signé un document dans ce sens avec tous les partenaires du secteur de l'accueil.

Vous posez, enfin, une question précise sur l'offre d'hébergement. Nous travaillons sur la question des bâtiments qui ont été construits dans les années soixante-dix. Nous expertisons de nouveaux outils - notamment avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, chère à Jean-Louis Borloo - pour essayer de mettre en place des dispositifs efficaces. Voyez-vous, sur ce sujet, les 235 000 acteurs du secteur ont montré la voie. Il faut faire des efforts et il ne sert à rien de rêver en matière économique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gilles d'Ettore](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3561

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 octobre 2011